



PARCOURS
CERTIFIANT

NOUVEAU

PARCOURS CONDUCTEUR D'OPÉRATION

Un parcours multi-modal et certifiant de 150h

- 94h de formation (présentiel et distanciel)
- 16h de e-learning
- 40h de travail individuel

 **CFC**
FORMATIONS
NOTRE EXPERTISE • VOS COMPÉTENCES





À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Ce parcours certifiant s'adresse aux jeunes diplômés, aux professionnels de la construction nouvellement recrutés en conduite d'opération, ainsi qu'aux professionnels déjà en poste souhaitant consolider et faire reconnaître leur expérience

- Conducteur de travaux
- Chargé d'affaires
- Maître d'œuvre
- Responsable d'opération ou chargé d'opération
- Assistant à la maîtrise d'ouvrage
- Ingénieur bâtiment et travaux publics
- Architecte

PRÉREQUIS

Au-delà de l'occupation d'un poste listé ci-dessus et en lien avec la conduite d'opération, aucune expérience particulière n'est exigée



OBJECTIFS

- Piloter toutes les phases d'une opération de travaux, de l'analyse des études de définition jusqu'à la réception des ouvrages
- Identifier les rôles et responsabilités de chacun des acteurs d'une opération de travaux, et assurer leur coordination
- Maîtriser les étapes de passation et d'exécution des marchés de travaux, des marchés de maîtrise d'œuvre et des marchés de prestations intellectuelles
- Maîtriser l'architecture des CCAG et l'application des clauses administratives et financières spécifiques pour les marchés de travaux, marchés de maîtrise d'œuvre et marchés de prestations intellectuelles
- Assimiler les fondamentaux de la gestion de projet dans sa pratique quotidienne, notamment les éléments de planning et de budget adaptés à une opération de travaux



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Une alternance de formations en présentiel et à distance, pour allier dynamisme et flexibilité
- Des ressources d'autoformation en e-learning accessibles en ligne à tout moment, pour venir renforcer et compléter les sessions de formation
- Un accompagnement individuel via le tutorat tout au long du parcours
- L'obtention d'une certification, validée par une soutenance finale

3 BONNES RAISONS DE CHOISIR CE PARCOURS

- **VOUS FORMER** sur l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice des responsabilités du conducteur d'opération
- **CRÉER** les conditions de votre intégration au sein de votre structure d'emploi ou d'une montée en compétences dans le cadre d'une évolution professionnelle
- **RECEVOIR** une certification des acquis après la production de notes individuelles et une soutenance devant un jury professionnel

LE + DE CE PARCOURS : LA CERTIFICATION



- Le suivi de ce parcours vous permet d'obtenir une certification "Conducteur d'opération" délivrée par CFC Formations
- Ce certificat atteste votre acquisition des compétences du métier de conducteur d'opération transmises dans ce parcours, venant renforcer votre responsabilité au sein de votre structure actuelle, ainsi que votre employabilité future
- Vous serez évalué sur la base des livrables rédigés individuellement et d'une soutenance finale auprès d'un jury professionnel, ainsi que le suivi de l'ensemble des sessions de formation et des ressources e-learning



PRIX NET : 8990 €

TUTORAT

Pendant toute la durée du parcours et jusqu'à la soutenance finale, vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé de la part de nos formateurs, par mail et si besoin par téléphone.



LES ÉTAPES DU PARCOURS : 3 BLOCS DE COMPÉTENCES SUR 3 MOIS + 1 CERTIFICATION À LA CLÉ

3 SEMAINES

6 SEMAINES

3 SEMAINES

1 À 4 SEMAINES

1

ANALYSER, COMPLÉTER OU RÉDIGER LES ÉTUDES DE DÉFINITION DE L'OPÉRATION

Le métier de conducteur d'opération

Les marchés de prestations intellectuelles
et le CCAG PI

Organiser son travail et sa documentation

Présenter un sujet à l'écrit et à l'oral

RESSOURCES E-LEARNING

Périmètre, calendrier et finances d'une
opération, formalisation du besoin, modèles
d'organisation de la MOA, procédures
opérationnelles, etc.

2

CONCEVOIR L'OPÉRATION ET LANCER SA RÉALISATION

Les assistants à maîtrise d'ouvrage, contrôleurs
et coordinateurs

La maîtrise d'œuvre en phase conception

CCAG MOE (partie conception) et contrat
de MOE

Préparation et passation des marchés de travaux

Le CCAG Travaux

Piloter un projet

Gérer les risques d'un projet

RESSOURCES E-LEARNING

Programme architectural et technique, permis
de construire, rémunération du maître d'œuvre,
rédaction des pièces de marché, variantes
et prestations supplémentaires, analyse
des offres, etc.

3

RÉALISER, RÉCEPTIONNER ET ACHEVER LES OUVRAGES

Rôles des différents acteurs en phases
réalisation, réception et achèvement des travaux

CCAG MOE (partie travaux et réception) et
contrat de MOE, CCAG Travaux (partie travaux
et garanties)

Piloter le planning et le budget de l'opération

Diriger une réunion

RESSOURCES E-LEARNING

Réunions de chantier, règlement
des entrepreneurs, travaux modificatifs,
défaillances et contentieux, garanties légales
et contractuelles, réception des ouvrages,
bilan financier, etc.

4

CERTIFICATION

- Remise du mémoire individuel
- Soutenance auprès d'un jury
professionnel
- Obtention de la certification



TRAVAIL INDIVIDUEL

L'apprenant recueille différentes informations et documents au sein de sa structure sur les thèmes traités, et rédige plusieurs notes écrites de synthèse, d'analyse et de recommandation. Ces livrables constituent la base du mémoire individuel que l'apprenant devra remettre avant la soutenance.

1 ANALYSER, COMPLÉTER OU RÉDIGER LES ÉTUDES DE DÉFINITION DE L'OPÉRATION

TITRE DU MODULE	OBJECTIFS	PROGRAMME
1. Le métier de conducteur d'opération EN PRÉSENTIEL 7H	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter le parcours, les participants et les formateurs • Définir les notions de conducteur d'opération • Identifier les acteurs des opérations de construction 	<ul style="list-style-type: none"> • Définition, périmètre et déroulement d'une opération • Le rôle du conducteur d'opération • Rôle, missions et responsabilités des différents acteurs
2. Les marchés de prestations intellectuelles et le CCAG PI À DISTANCE 3H30	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le rôle et l'objectif d'un CCP • Assimiler les particularités du CCAG-PI • Maîtriser les phases de contractualisation et d'exécution des marchés de prestations intellectuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Les apports du CCAG PI 2021 et présentation de la réforme • Contractualisation et exécution des marchés de prestations intellectuelles • Les clauses relatives au suivi d'exécution et à la réception
3. Organiser son travail et sa documentation À DISTANCE 2H30	<ul style="list-style-type: none"> • Mesurer et anticiper sa charge de travail • Optimiser son temps et respecter les délais • Structurer et hiérarchiser ses documents 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents manipulés, échanges écrits et oraux • Gestion du temps et des délais • Méthodes de classement et d'archivage
4. Présenter un sujet à l'écrit et à l'oral À DISTANCE 2H30	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser ses idées et argumenter son propos • Rédiger des documents clairs et synthétiques • S'exprimer à l'oral de manière pertinente et efficace 	<ul style="list-style-type: none"> • Méthode pour préparer son sujet • Rédiger un argumentaire attrayant • Présenter et s'exprimer efficacement à l'oral
5. Synthèse EN PRÉSENTIEL 7H	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider la connaissance des notions du bloc 1 • S'assurer de la maîtrise des différents sujets de la part de chaque apprenant • Préparer le bloc 2 	<ul style="list-style-type: none"> • Reprise et approfondissement de l'ensemble des notions • Échanges sur les différentes notions, partage des pratiques • Réponse aux questions et synthèse



2 CONCEVOIR L'OPÉRATION ET LANCER SA RÉALISATION

TITRE DU MODULE	OBJECTIFS	PROGRAMME
6. Les assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO), contrôleurs et coordinateurs EN PRÉSENTIEL 7H	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre le rôle des AMO Évaluer et formaliser les besoins en AMO au stade conception Maîtriser les étapes de passation et d'exécution du marché de programmiste 	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire et missions des AMO, cas particuliers Rédaction, passation et exécution d'un marché de programmiste Éléments pour la passation et l'exécution des autres marchés d'AMO
7. La maîtrise d'œuvre (MOE) en phase conception EN PRÉSENTIEL 7H	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre le rôle de la MOE au stade de la conception de l'opération Assimiler les principes fondamentaux de la loi MOP Maîtriser les étapes de passation et d'exécution des marchés de MOE 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation et responsabilités de la MOE La loi MOP et sa traduction au CCP Passation et exécution des marchés de MOE en phase conception
8. CCAG MOE (partie conception) et contrat de MOE À DISTANCE 3H30	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser l'architecture du CCAG maîtrise d'œuvre, comprendre son articulation avec le livre IV du CCP et le CCAG travaux Appliquer les clauses économiques et financières propres aux marchés de maîtrise d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> Rédiger un marché de MOE en articulant CCAG-MOE, Travaux et CCP La gestion des délais et la gestion financière Les modifications contractuelles
9. Synthèse À DISTANCE 3H30	<ul style="list-style-type: none"> Consolider la connaissance des notions S'assurer de la maîtrise des différents sujets de la part de chaque apprenant Préparer la suite du bloc 2 	<ul style="list-style-type: none"> Reprise et approfondissement de l'ensemble des notions Échanges sur les différentes notions, partage des pratiques Réponse aux questions et synthèse
10. Préparation et passation des marchés de travaux À DISTANCE 7H	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre le cadre de la commande publique Appréhender les différentes étapes de la passation d'un marché de travaux Maîtriser les rôles et objectifs des pièces du marché de travaux 	<ul style="list-style-type: none"> La procédure de passation et d'attribution des marchés de travaux Les pièces contractuelles dans les marchés de travaux La nature des travaux et le mode de dévolution des marchés
11. Le CCAG Travaux À DISTANCE 3H30	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser l'architecture du nouveau CCAG-travaux Identifier le rôle et obligations des différents acteurs Appliquer les clauses financières propres aux marchés de travaux 	<ul style="list-style-type: none"> Les actes d'exécution et de suivi du chantier, les actes modificatifs La gestion des délais et la gestion financière La réception des travaux et la garantie de parfait achèvement
12. Piloter un projet À DISTANCE 3H30	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre les principes et utiliser les outils du pilotage de projet Établir un calendrier de projet, anticiper et gérer les débordements Intégrer pleinement la gestion financière dans le pilotage global d'un projet 	<ul style="list-style-type: none"> Principes généraux du pilotage de projet Concevoir et piloter le calendrier de projet Budget et gestion financière
13. Gérer les risques d'un projet À DISTANCE 3H30	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre la notion de risques du projet Évaluer et formaliser les risques Intégrer les risques dans le pilotage du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Notion et principes de la gestion des risques Cartographie, typologie et matrice des risques L'anticipation et le pilotage des risques
14. Synthèse EN PRÉSENTIEL 7H	<ul style="list-style-type: none"> Consolider la connaissance des notions du bloc 2 S'assurer de la maîtrise des différents sujets de la part de chaque apprenant Préparer le bloc 3 	<ul style="list-style-type: none"> Reprise et approfondissement de l'ensemble des notions Échanges sur les différentes notions, partage des pratiques Réponse aux questions et synthèse

3 RÉALISER, RÉCEPTIONNER ET ACHEVER LES OUVRAGES

TITRE DU MODULE	OBJECTIFS	PROGRAMME
15. Rôles des différents acteurs en phases réalisation, réception et achèvement des travaux EN PRÉSENTIEL 7H	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les rôles et responsabilités des acteurs des phases de réalisation et de réception des travaux • Comprendre le schéma des obligations de chaque acteur après réception des travaux • Maîtriser les enjeux du dialogue et de la coordination entre ces acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Rôles et attributions du maître d'ouvrage, du conducteur d'opération et du mandataire de Maîtrise d'ouvrage • Contenu et exécution des missions du Maître d'œuvre • Réalisation et achèvement des travaux et prestations, formation et documentation
16. CCAG MOE (partie travaux et réception) et contrat de MOE, CCAG Travaux (partie travaux et garanties) À DISTANCE 7H	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les phases de réalisation et d'exécution des marchés de maîtrise d'œuvre et des marchés de travaux • Appliquer les clauses financières propres aux marchés de maîtrise d'œuvre et aux marchés de travaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Déroulement et exécution des marchés de MOE et des marchés de travaux • La gestion des délais et la gestion financière • Les pièces contractuelles, les mesures coercitives et la résiliation
17. Piloter le planning et le budget de l'opération À DISTANCE 2H30	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les principes et enjeux du pilotage budgétaire et calendaire d'une opération de travaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Pilotage financier et calendaire de l'opération • Objectifs, outils et méthodes
18. Diriger une réunion À DISTANCE 2H30	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer et organiser une réunion • Maîtriser l'animation de la réunion et atteindre ses objectifs 	<ul style="list-style-type: none"> • La méthode des 3 sujets pour préparer une réunion • Structurer et animer une réunion efficace en 3 étapes • Favoriser l'interaction et la prise de parole de ses collaborateurs
19. Synthèse finale EN PRÉSENTIEL 7H	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider la connaissance des notions du bloc 3 • S'assurer de la maîtrise des différents sujets de la part de chaque apprenant • Préparer la soutenance 	<ul style="list-style-type: none"> • Reprise et approfondissement de l'ensemble des notions • Échanges sur les différentes notions, partage des pratiques • Réponse aux questions et synthèse



VOS FORMATEURS



Rémy FRANCO

Consultant et formateur en maîtrise d'ouvrage publique

Rémy Franco a réalisé une grande partie de sa carrière au sein du Ministère des Armées, où il a notamment occupé les postes de Directeur adjoint des patrimoines et de Responsable du développement immobilier. Il a également été Directeur régional Île-de-France puis adjoint au Directeur général du Service d'infrastructure de la Défense (SID), en charge des opérations.

Rémy Franco a été le Directeur du projet Nouveau Campus de l'Université Paris-Dauphine de 2019 à 2021, assurant notamment les missions d'organisation de la direction de projet, de pilotage du projet, de structuration de la maîtrise d'ouvrage et de construction du financement.

En plus de 30 ans d'expériences professionnelles variées, Rémy Franco a travaillé à différents niveaux sur de nombreux projets et opérations, dont voici quelques exemples :

- des projets hospitaliers : reconstruction de l'hôpital Percy à Clamart, reconstruction de l'hôpital Bégin à Saint-Mandé, construction d'un plateau technique à l'hôpital Robert Picqué à Bordeaux ...)
- des restructurations d'immeubles de grande hauteur : désamiantage et reconstruction de la Tour F à Balard, reconstruction de la tour A à Balard
- des projets sur des monuments historiques classés : Sites de l'Ecole militaire et des Invalides à Paris
- des projets de haute technologie : Marché de maîtrise d'œuvre du laboratoire P4 du Service de santé des armées à Brétigny/Orge, marché de MOE de l'institut de recherche criminelle de la gendarmerie à Pontoise, infrastructures aéronautiques pour l'accueil des avions Airbus Phénix à Istres, infrastructures portuaires y compris nucléaires
- des projets sensibles : commandes des hautes autorités de l'Etat : création d'un internat d'excellence à Sourdon, construction d'un monument au parc André Citroën ou au Stade de France
- des projets universitaires : restructuration du Campus de Paris-Dauphine



Olivier HACHE

Consultant et formateur en marchés publics et conduite d'opérations

Anciennement chef du service des Marchés et des Affaires Juridiques à l'Établissement Public de Maîtrise d'Ouvrage de Travaux Culturels (Ministère de la Culture) et maître de conférences à l'Institut d'Études Politiques de Paris, Olivier Hache a acquis une forte expertise dans la direction d'opérations de travaux et de construction, la programmation architecturale ou l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Disposant de la qualification OPQIBI, Olivier Hache intervient régulièrement auprès des collectivités territoriales et des EPCI afin de les accompagner pour définir leur stratégie d'aménagement, les aider à construire leur projet et déployer des plans d'actions.



Christelle PLANCHAUD

Rédactrice de marchés publics

Évoluant depuis près de 12 ans dans le domaine des marchés publics, Christelle Planchaud a d'abord commencé sa carrière dans des établissements publics rattachés au Ministère de la Culture (Mission 2000 en France, Musée du Louvre) en tant qu'adjointe puis responsable du bureau des marchés publics.

Actuellement rédactrice de marchés publics pour la RTM (Régie des Transports de Marseille), Christelle Planchaud intervient dans toutes les étapes de préparation, passation et exécution des marchés, principalement des marchés de travaux, et assure un conseil juridique auprès des services techniques.



Lionel LACROIX

Coach et formateur

Après 15 ans en tant qu'ingénieur territorial urbaniste au sein de collectivités territoriales dans le management de projet et d'équipe, Lionel Lacroix crée l'entreprise PAS...SAGE pour laquelle il intervient comme coach, formateur et consultant en intelligence collective et participative.

Sa motivation : retourner les situations de crises en des challenges humains à forts enjeux en redonnant du sens et de la cohérence, en libérant les potentiels et l'envie d'aller de l'avant. Ses domaines d'expertises : management, cohésion d'équipe, gestion du stress, conduite du management, développement personnel, efficacité personnelle.

POUR VOUS INSCRIRE

- Envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- Téléphonnez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- Connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr

Établissement / Organisme

Adresse

CP Ville

Tél. Email

N° SIRET Activité / Code NAF

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier)

Tél. Email

Nom du signataire de la convention de formation

Formation choisie

Nom de la formation ou du parcours

Lieu retenu Date(s) ou cycle(s)

Participant(s) :

1^{er} Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

2^e (-15 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

3^e (-25 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

Coût total **Code promo** **Financement OPCO** : oui non

N° du bon de commande

Les bons de commande pour CHORUS PRO doivent être transmis en amont de la session.

Le(s) soussigné(s) accepte(nt) les conditions générales de vente (ci-contre).

Votre rencontre avec CFC s'est faite par :

- notre catalogue
- notre site internet
- notre newsletter
- un emailing
- appel téléphonique
- bouche-à-oreille

Date :

Cachet et signature

Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : **8990 €**

Les frais de participation comprennent : les sessions de formation, l'accès aux ressources e-learning et aux supports de formation sur notre plateforme en ligne, la soutenance et la certification, ainsi que les déjeuners et café d'accueil. Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Le paiement de l'intégralité des frais du parcours s'effectue en 3 fois, une facture étant adressée à l'issue de chacun des 3 blocs, de respectivement 2997 €, 2997 € et 2996 €. L'apprenant qui commence ce parcours s'engage à le réaliser en intégralité : en cas d'annulation de sa participation à un des blocs pour empêchement majeur, l'apprenant s'engage à le réaliser au cours des 12 mois suivants. Le parcours est dû en totalité si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Paiement

1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.

2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 31 jours avant le début du parcours. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Audelà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant, ce dernier a la possibilité de reporter la réalisation d'une partie ou de la totalité du parcours, dans la limite de 12 mois. En cas d'abandon définitif, les frais du parcours seront dûs en intégralité. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une partie ou la totalité du parcours lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Lieux et modalités de réalisation

Toutes nos formations en présentiel se déroulent dans des hôtels haut de gamme à proximité des gares ou au sein de notre centre de formation de Paris 14^{ème}. Le lieu exact de la formation vous sera précisé sur votre convocation au stage. Nos formations à distance se déroulent en synchrone via une plateforme sécurisée avec un lien personnel attribué à chaque participant.

Garantie de qualité

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquions à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris
Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr - Site web : www.cfc.fr